

monpazier.fr



L'esprit Bastide

Le magazine municipal en 4 saisons de Monpazier

n°7 Hiver 2024



@MairieMonpazier

S'émerveiller

Invitation à la traditionnelle cérémonie
des vœux
p17

Bilan mi-mandat

On fait le point

p4

Dossier Spécial

Santé : L'arrivée
d'un médecin

p6

Restaurer

Vers une école
moderne

p9


monpazier

BASTIDE DE CARACTÈRE

Infos utiles

Mairie

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :
9h00 à 12h00 - 14h00 à 16h00
Mardi : 9h00 à 12h00
24, rue Notre Dame
24540 MONPAZIER
05.53.22.60.38
monpazier.mairie@wanadoo.fr

École

Semaine de 4 jours :
lundi, mardi, jeudi, vendredi :
9h00 à 12h00 - 13h30 à 16h30
05.53.22.62.50

SIVOS

05.53.73.69.14

Garderie

Accueil périscolaire au centre
de loisirs : le matin à partir
de 7h45 et le soir jusqu'à 18h30
05.53.27.13.95 - 06.89.51.13.87

Centre de loisirs

Les Mercredis après-midi jusqu'à
18h00 et pendant les vacances
scolaires de 7h45 à 18h00
05.53.27.13.95 - 06.89.51.13.87

Cabinet infirmier

05.53.22.66.85

Cabinet vétérinaire

05.53.27.58.40

Masseur-kinésithérapeute

06.70.55.27.53

Orthoptiste

06.44.36.72.07

Ostéopathe

06.59.71.41.98

Pharmacie

05.53.22.60.04

Podologue

05.53.68.85.06 - 06.48.70.36.04

Sommaire

Bilan mi-mandat	4
	5
Dossier spécial Santé	6
Aider La Maison France Services	7
S'épanouir La Médiathèque	
Valoriser OPAH	8
Restaurer L'École	9
Artisans d'art	10
Accueillir Mes nouveaux Voisins	11
Culture & Communication	12
Parole de Club ! Stade Monpaziérois et Gymnastique	13
Sortir Rétrospective salon Métiers & Arts 2023 Bastideum	14
Découvrir L'hôtel Le Chevalier Bleu	16
S'émerveiller Noël à Monpazier	17
Police Municipale Vivre en harmonie	18
La recette secrète La bûche d'hiver facile	19
Transmettre Le 5ème Hussard Cérémonie du 11 septembre Le dromadaire de Monpazier	20



Avec le soutien
de la Région
Nouvelle-Aquitaine

Directeur de publication

Fabrice DUPPI

Directeur de la rédaction

Fabrice DUPPI

Rédaction

Chloé CANTELAUBE et

Lou CARLIER-BOISVERT

Création graphique

Guillaume LEVERT et

Chloé CANTELAUBE

Crédit photos

Mairie de Monpazier

L'esprit Bastide n°7

Hiver 2024

Impression

Imprimerie du Progrès

Pays de Belvès

labellisée Imprim'vert®

Tirage

500 exemplaires

Le saviez-vous ?

Le magazine municipal de Monpazier est sensible à la mobilisation des ressources locales et à la préservation des ressources environnementales.
Papier : 100% local, fabriqué par les Papeteries de Condat au Lardin-Saint-Lazare
Imprimeur : 100% local, impression réalisée par l'Imprimerie du Progrès à Pays de Belvès





Belle année 2024 !

Chères Monpaziéroises, Chers Monpaziérois,

En ce mois de janvier, je vous adresse mes vœux les plus sincères de bonne santé, d'épanouissement personnel, de réussite dans vos activités et vos projets, pour vous même, vos familles et vos proches avec une pensée pour toutes celles et ceux qui nous ont quittés dans la commune en 2023.

Nous sommes à mi-parcours du mandat que vous nous avez confié, et j'ai souhaité faire un premier bilan des actions que nous avons menées depuis trois ans.

Élus au moment où la crise sanitaire éclatait, nous avons dû dès le début de mandat nous adapter, rassurer, accompagner, sécuriser, et revoir nos priorités et nos façons de fonctionner. Je tiens ici à souligner l'engagement exceptionnel à nos côtés de tous les agents de la commune et des élus du conseil municipal, dont le sens de la collectivité et du service public n'a jamais été pris en défaut.

Malgré cette crise, nous n'avons pas perdu de vue notre projet. Nous travaillons chaque jour à faire de Monpazier un village responsable, agréable, durable, à l'écoute, vivant, solidaire et dynamique. Nos engagements se concrétisent progressivement, comme vous pourrez le constater dans ce magazine.

En effet, que ce soit l'embellissement du village, la préservation de notre patrimoine, la vitalité économique, la santé, la culture et la vie associative, ou encore la maîtrise des finances locales malgré les fortes baisses de nos dotations d'État depuis plusieurs années et les augmentations des dépenses avec l'inflation (énergie, matériaux...), nous poursuivons avec détermination et humilité les lignes directrices qui sont les nôtres et sur

lesquelles, mon équipe et moi-même, nous sommes engagés en 2020.

En complément de ce bilan de mi-mandat, vous retrouverez de nombreux articles dans différents domaines, notamment des dernières informations concernant l'arrivée d'un médecin et d'un dentiste sur le Monpaziérois.





Je souhaite remercier toutes les personnes qui apportent leur soutien à la commune (don de pierres pour les piliers de la halles, financement d'illuminations de Noël) ou qui participent bénévolement à la vie de la commune, que ce soit au sein des nombreuses associations de notre territoire, mais aussi celles et ceux qui donnent leur temps lors des manifestations organisées par la mairie (fête du livre, marché de Noël) mais également lors des journées citoyennes (avec un moment convivial autour d'un apéritif et d'un repas créant des liens d'échanges et de partages nécessaires au vivre-ensemble). N'hésitez pas à contacter la Mairie pour tous renseignements sur le déroulement de ces actions et pour vous inscrire en amont, afin de participer à celles-ci.

Je vous renouvelle mon engagement et mon dévouement, à vos côtés, pour lutter et assurer le maintien de l'ensemble des services à la population, et continuer à travailler pour le développement et l'essor du Monpaziérois.


Je vous adresse au nom du Conseil Municipal, mes vœux les plus sincères de bonne et heureuse année 2024 et vous invite à la traditionnelle cérémonie des vœux pour passer un moment convivial le vendredi 26 janvier à 18h à la salle des fêtes.


Fabrice DUPPI
Maire de Monpazier


Bilan mi-mandat


LÉGENDE :  : Terminé  : En cours  A l'étude  : Reste à faire


TRAVAUX - VOIRIE - PATRIMOINE


-  1) Réaménager en profondeur les rues Notre-Dame et Saint Jacques :
- Installation d'une zone bleue avec matérialisation des places de stationnement.
 - Mise en place d'une zone de rencontre donnant la priorité aux piétons et vélos.
 - Travaux d'aménagement de la rue Notre Dame Nord


-  Travaux d'aménagement de la rue Saint Jacques


-  2) Poursuivre les travaux dans la Bastide :
- Réseau d'eaux pluviales (par la commune)
 - Réseau d'assainissement (par la Communauté de Communes)
 - Réseau d'eaux potables (par le Syndicat Départemental de l'Eau)


-  3) Proposer un plan d'aménagement au foirail sud

-  4) Réaliser les travaux de restauration de la tranche nord de l'église Saint Dominique


-  5) Restaurer les piliers et la toiture de la halle : **Il reste quelques piliers à restaurer.**


-  6) Poursuivre la réfection des trottoirs du village


-  Sécuriser les routes d'accès à la Bastide et aux abords de l'école (réduction de la vitesse, passages piétons, aménagement de liaisons piétonnes, etc.)


-  7) Embellir la salle des fêtes (agrandissement et équipement de la cuisine, renouvellement des chaises, peinture des murs, etc.)


SERVICES À LA POPULATION - SANTÉ - ENFANCE ET JEUNESSE


-  8) Créer une « Maison France Services » (maison des services publics, administratifs et juridiques), en partenariat avec La Poste, avec la présence d'animateurs pour soutenir les Monpaziérois dans leurs démarches administratives


-  9) Favoriser l'arrivée de nouveaux médecins dans le village, en collaboration avec la Communauté de Communes Bastides Dordogne Périgord et les élus du Monpaziérois

-  10) Soutenir un projet de création d'une Maison d'Assistants Maternelles pour répondre au manque d'assistantes maternelles sur notre territoire


-  11) Accroître la vigilance sur la propreté du village et lutter contre les incivilités (déjections canines, poubelles abandonnées, chiens errants, etc.)


-  12) Rajouter de nouveaux jeux à l'aire de jeux


-  13) Installer un défibrillateur supplémentaire au cœur du village. **3 supplémentaires ont été installés (au terrain de foot, de rugby et à la salle des fêtes)**

-  14) Installer des parkings à vélos sur les espaces de stationnement du village

ÉCONOMIE - COMMERCE - ARTISANAT

-  15) Renforcer le dispositif de communication et de valorisation du village (nouveau dépliant, nouveau site internet, contact médias, etc.)

-  16) Poursuivre et augmenter la dynamique Métiers d'Art du village (dépliants, réseaux sociaux, label Ville et Métiers d'Art, Salon des Métiers d'Art en mai, etc.)

-  17) Réaliser un film promotionnel du village (mise en valeur du patrimoine, des commerces, des artisans d'art et des animations...)

LÉGENDE :



: Terminé



: En cours



A l'étude



: Reste à faire

COMMUNICATION - CULTURE - TOURISME - DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE



18) Poursuivre le soutien aux associations sportives, culturelles, sociales (logistique et financier) et la création de nouvelles animations tout au long de l'année, adaptées aux saisons



19) Renforcer la relation élus-habitants par un dispositif de communication de proximité : **La commune a adopté l'application mobile Panneau Pocket. Son concept est de centraliser les annonces municipales sur une plateforme mobile, permettant aux habitants d'accéder facilement aux informations locales, via des notifications instantanées sur leur téléphone.**



20) Associer les habitants sur des projets communaux avec la mise en place de la « démocratie participative »

21) Installer un panneau d'informations lumineux : **Projet abandonné afin de préserver la cohérence paysagère.**



22) Élaborer un projet culturel en partenariat avec les acteurs culturels locaux (résidences d'artistes, expositions temporaires, médiations culturelles, etc.)



23) Poursuivre le développement, la visibilité et la fréquentation du Bastideum | Musée de Monpazier et de la Médiathèque

HABITAT



24) Mener une politique ambitieuse de l'habitat afin d'attirer de nouveaux habitants en partenariat avec l'Etablissement Public Foncier (acquisition et réhabilitation de bâtiments pour faire du logement locatif, achat de terrains disponibles, etc.) **Création de 3 logements locatifs à l'ancien presbytère.**



25) Favoriser l'accueil de nouveaux habitants sur la commune (communication, création d'un comité « Village d'accueil » composé d'élus et d'habitants) **Mise en place de l'action "Mes Nouveaux Voisins" (voir détails p15).**



26) Mobiliser et informer des aides financières possibles pour les travaux d'amélioration de l'habitat à destination des propriétaires privés. **- Réunion publique d'information + informations permanentes à la mairie - Projet en cours d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat par la Communauté de Communes (voir détails p12)**



27) Améliorer la mise en valeur du patrimoine de la Bastide (éclairage, son et lumière, etc.)

DÉVELOPPEMENT DURABLE - PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



28) Avoir une politique de protection de l'environnement et de la biodiversité (économies d'énergies, zéro pesticides, récupération d'eaux de pluies pour l'arrosage, plantation d'arbres, etc.) **Création d'un espace écopâturage.**



29) Poursuivre le fleurissement et l'embellissement de la commune, candidater pour l'obtention d'une 3^e fleur au Label National des Villes et Villages Fleuris

30) Créer une station de location de vélos électriques. **Projet abandonné suite à l'installation d'un commerce de location de vélos à Monpazier**



31) Mener une réflexion sur la végétalisation du village



32) Effectuer le remplacement progressif des lampadaires d'éclairage public par du led (rue des Écoles - centre bourg, etc.)

33) Réfléchir à l'organisation et la mise en place (par le SMD3) de la redevance incitative pour la gestion et la réduction des déchets en proposant un soutien aux habitants, notamment la création d'un service gratuit de ramassage des poubelles pour les personnes âgées dépendantes : **Une solution a été trouvée avec le SMD3 pour un service en faveur des personnes à mobilité réduite.**

Bilan mi-mandat

LÉGENDE :



: Terminé



: En cours



A l'étude



: Reste à faire



34) Mener une réflexion sur la mise en place d'un système de transport afin de permettre aux personnes isolées dans le Monpaziérois d'accéder aux commerces et aux services de la Bastide et de consommer à Monpazier
Un service est proposé par le CIAS dans le cadre des aides à domicile pour soutenir les personnes à mobilité réduite.

35) Mettre en place des jardins partagés ouverts aux Monpaziérois
Projet abandonné actuellement. Pas d'intérêt des habitants suite au questionnaire envoyé en début de mandat lors du projet de "démocratie participative".



36) Installer des composteurs collectifs pour faciliter le tri des déchets pour les habitants

Dossier spécial Santé

Enfin un médecin généraliste arrive sur le territoire Monpaziérois

Comme vous le savez, nous n'avons plus de médecins généralistes sur le territoire Monpaziérois et la situation est de plus en plus difficile pour l'ensemble de la population.

Avec l'appui de la communauté de communes (CCBDP), la mairie de Monpazier est très impliquée afin de retrouver rapidement une présence médicale sur la commune et le territoire Monpaziérois. Plusieurs pistes sont toujours en cours.

Dans l'attente de réponses, que nous espérons positives, nous pouvons déjà vous confirmer l'arrivée dans les prochaines semaines du docteur CHAPOT qui occupera l'ancien cabinet du docteur PONSARD, pour une durée de 27h hebdomadaire. Il sera accompagné d'une assistante médicale qui gèrera l'administratif et les prises de rendez-vous des patients.

Des travaux de réhabilitation ont été réalisés par la communauté de communes afin de l'accueillir dans les meilleures conditions.

En parallèle, nous avons été en contact avec un dentiste retraité, qui a accepté de venir 26 heures par semaine pour traiter les urgences dentaires, et ainsi palier le manque de dentistes sur notre territoire.

Au vu des locaux et du matériel existants sur la commune de Capdrot, nous avons contacté le maire de Capdrot pour lui présenter le docteur ROLLET et pour pouvoir préparer rapidement son installation, avec l'aide du Président de la communauté de communes pour l'organisation logistique et les formalités administratives (il sera salarié de la CCBDP).

L'ouverture du cabinet dentaire à Capdrot est prévue le 1er février 2024.

Il est important de saluer l'effort de la commune de Capdrot et la remercier pour la mise à disposition des locaux et le renouvellement d'équipements et de matériels.

Nous remercions également la communauté de communes, son président, et tous les élus qui la composent pour cette volonté politique forte de créer un centre intercommunal de santé, avec une antenne médicale à Monpazier et une antenne dentaire à Capdrot, ce qui représente un coût financier important pour la CCBDP.

Nous vous tiendrons informés dans le prochain magazine des évolutions de ce dossier santé, essentiel pour tous les habitants de notre territoire.

La Maison France Services

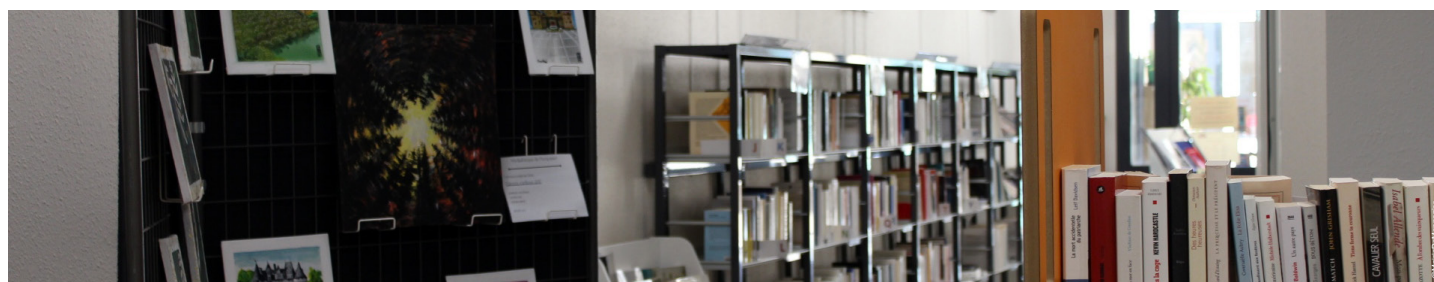
Portée par La Poste, la Maison France Services vous accompagne dans vos démarches administratives en ligne. Prenez rendez-vous pour obtenir de l'aide pour diverses procédures: **recherche d'emploi, déclarations d'impôts, demandes de documents (carte vitale, pré-demande de carte d'identité, passeport), préparation de la retraite...**

Des permanences mensuelles avec le conciliateur de justice sont disponibles, ainsi que des rencontres en ligne avec l'administration fiscale, la CPAM et l'Assurance Retraite. Simplifiez vos démarches administratives en bénéficiant de ce service gratuit accessible et pratique.

Prenez rendez-vous par mail : monpazier@france-services.gouv.fr
ou par téléphone au **05 53 63 53 31**

S'épanouir

La Médiathèque toujours au cœur de la culture locale



La médiathèque de Monpazier continue d'être un pilier culturel incontournable pour les habitants, offrant une variété d'activités et d'événements tout au long de l'année.

Pour les passionnés de lecture et d'apprentissage, la médiathèque propose des rendez-vous hebdomadaires : « **A vos aiguilles** » le mardi à 14h pour les adeptes de couture, les **cours d'anglais** chaque mardi à 14h30, et les **Bébés lecteurs** le mercredi à 10h pour une immersion ludique dans le monde des livres.

Les jeudis sont dédiés aux **cours de français en langue étrangère** à 14h et à 15h.

Les amateurs de littérature sont également conviés au **Club de lecture** un vendredi sur deux à 16h. La médiathèque met également en place des **Cafés littéraires** (les dates vous seront communiquées en amont). Le 2 décembre dernier, les participants au café littéraire ont pu échanger et partager un moment privilégié avec l'écrivain Alain Gaba. Le **Café Numérique** a lieu chaque samedi matin de 10h à 12h.

N'hésitez pas à solliciter votre conseillère numérique dans les horaires d'ouverture de la médiathèque (du mardi au samedi 9h30-12h30 et 15h-18h. Fermé le vendredi après-midi).
Tel : 05 53 22 69 99

De plus, la médiathèque s'inscrit dans la vie culturelle de Monpazier en participant à des événements majeurs tel que **La Nuit de la lecture** qui aura lieu le 19 janvier, le **salon Métiers & Arts** qui aura lieu du 9 au 12 mai 2024 ainsi qu'à la **38ème édition de la fête du livre** le 22 septembre 2024.

La médiathèque accueille également tout au long de l'année des expositions d'art. Vous pouvez y retrouver l'exposition « **Contraste** » proposée par **Plume & Curiosités**, à découvrir jusqu'au 31 janvier 2024.

La médiathèque demeure ainsi un lieu d'échanges, de découvertes culturelles et de partage, qui offre à chacun la possibilité de s'enrichir au sein d'une atmosphère conviviale et instructive.

Rénover pour l'avenir

Opération Programmée Amélioration de l'Habitat

Depuis le 6 juin 2023, la Communauté de Communes des Bastides Dordogne Périgord a lancé sur l'ensemble des 47 communes de son territoire, une étude pré-opérationnelle pour la mise en place d'une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)**. Une OPAH est un contrat d'une durée de 5 ans, signé entre l'État, l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat) et les collectivités pour accompagner les propriétaires dans leurs projets de rénovation de leurs logements. En effet, les ménages, respectant les conditions d'éligibilité, pourront bénéficier gratuitement d'un **accompagnement technique**, administratif et financier, pour leur **projet d'amélioration de l'habitat**. Ce dispositif permet de soutenir les travaux de rénovation énergétique, l'adaptation des logements à la perte d'autonomie, de soutenir des actions pour la sécurité et la salubrité des logements pouvant aller jusqu'à la réalisation de travaux lourds pour lutter contre la vétusté et le mal logement. Cette opération permettra également de débloquer des aides supplémentaires des collectivités locales pour certaines opérations venant abonder les financements de l'État, du Département et des Certificats d'Économie d'Énergies.

Pour l'heure, l'étude pré-opérationnelle, réalisée par l'association SOLIHA, doit permettre d'analyser la faisabilité de l'opération et du cadre d'intervention des programmes d'actions. Il s'agit de définir les problématiques, les besoins principaux de la population en termes d'amélioration de l'habitat et de définir les aides à la remise sur le marché de logements vacants. Après une analyse détaillée du territoire, cette étude proposera une stratégie opérationnelle, la définition d'objectifs et les moyens à mobiliser pour aider les propriétaires occupants et bailleurs à rénover leurs biens.

Cette étude doit s'achever vers la mi-février 2024, avec un démarrage effectif de l'OPAH

au 01/01/2025 pour bénéficier du soutien de l'État. Cependant, les familles pourront commencer à préparer leurs projets dès la fin du 1er semestre 2024 en connaissance des aides complémentaires et avec le soutien du service habitat de la Communauté de Communes, SOLIHA et les conseils du CAUE (le Cabinet d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement).

La Loi « Climat et Résilience » du 22 août 2021 apporte des contraintes importantes sur les logements les moins économes en énergie. Depuis le 24 août 2022, toute augmentation de loyer est interdite pour les logements classés F et G, également désignés sous le terme de « passoires thermiques ». La loi précise que ces dispositions s'appliquent pour les contrats de location conclus, renouvelés ou tacitement reconduits après cette date.

De plus, la loi prévoit des interdictions à la location à l'année de tous les logements classés G (consommation d'énergie supérieure à 420kWh/m²/an) à compter du 1er janvier 2025, et des interdictions aux logements classés F et E, respectivement en 2028 et 2034. Pour l'instant, les meublés touristiques ne sont pas concernés par cette mesure.

Concernant la possibilité d'un report de l'interdiction à la location des logements classés G, le gouvernement réfléchirait à de possibles « dérogations » mais pour des critères très particuliers comme des bâtiments présentant un caractère architectural remarquable ou des constructions anciennes présentant un coût de rénovation prohibitif au regard des gains estimés par les audits énergétiques.

Pour vous conseiller et vous accompagner dans vos projets de rénovation, vous pouvez contacter M. Carrée à la Communauté de Communes (05 53 73 56 20).

Vers une école moderne et écoénergétique



L'école de Monpazier est en train de subir d'importants changements grâce à une initiative prometteuse impulsée par le SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire). **Ce projet, vivement soutenu par les maires des huit communes membres du SIVOS, vise à rénover et moderniser ce bâtiment scolaire bâti dans les années 1960.**

Le projet de rénovation comprend plusieurs domaines :

1. Mise hors d'eau

La toiture de l'école, qui montrait des signes d'usures, a été complètement rénovée grâce à des réparations effectuées pendant les vacances d'été.

2. L'isolation thermique

Lors des jours de forte chaleur, la température grimpe en flèche dans les salles de classe. Pour contrer ceci, une casquette en acier corten a été installée afin de protéger les fenêtres des salles de classes (voir photo).

Depuis octobre, l'école est équipée de panneaux photovoltaïques sur le toit. Ces initiatives ont pour but non seulement d'économiser de l'énergie, mais servent également d'outils pédagogiques, sensibilisant les élèves à l'énergie durable. L'éclairage

obsolète va être modernisé. Et, afin d'optimiser le confort et l'efficacité énergétique de l'école, des améliorations au système de chauffage sont prévus en 2024.

Verdir le terrain de jeu

Outre les améliorations apportées au bâtiment, les espaces extérieurs de l'école font également l'objet d'une attention particulière. La cour de récréation a été végétalisée, réduisant ainsi les surfaces goudronnées. Cette décision écologique améliore l'apparence de l'espace, réduit la chaleur et les besoins d'entretien, créant un espace extérieur durable et accueillant pour les élèves.

Acteurs du changement

Pour superviser ce projet, M. SAYOL, architecte de Bergerac, joue un rôle clé en tant que maître d'œuvre. Son expertise guide la transformation de l'école et de la cantine. Le président du SIVOS, M. RAMOS, tient à saluer la participation active de Mme LOSEILLE, secrétaire du SIVOS, dans la réalisation de ce projet.

Une girouette décore l'école de Monpazier



L'école de Monpazier arbore désormais une girouette à son sommet, représentant Nils Holgersson chevauchant une oie en vol, tirée de la légende suédoise. Cette légende raconte l'histoire d'un jeune garçon suédois réduit à la taille d'un pouce par un lutin. Il voyage à travers la Suède à dos d'oie, découvrant la beauté de son pays. Cette installation symbolise l'imagination et l'aventure, rappelant à tous que chaque voyage, qu'il soit à travers les pages d'un livre ou au dos d'une oie, est une opportunité de découverte.

Du label à l'événement, l'essor constant des métiers d'art

Depuis 2019, notre belle bastide arbore fièrement le label « Ville et Métiers d'Art », et compte bien le garder.

Forte de ses toujours plus nombreux artisans installés, ceux-ci offrent une très grande diversité de métiers, pour en compter aujourd'hui 21 dans ses murs.

D'ici la fin du premier trimestre 2024, Monpazier accueillera MARC HEROUX, photographe et peintre, qui vous fera découvrir son travail dans son atelier boutique qui se situera au 56 bis rue Saint Jacques. Son travail accorde un soin particulier aux perspectives ainsi qu'aux textures et aux transparences pour créer des images narratives et parfois oniriques qui allient peinture et photographie, avec un procédé personnel toujours en évolution.



De cette richesse artisanale toujours en augmentation, a découlé logiquement il y a quelques années déjà, l'installation d'un rendez vous incontournable des amoureux de l'artisanat, avec le Salon des Métiers d'Art, organisé par le Réseau Métiers d'Art du Grand Bergeracois, qui reçoit un grand succès.

Logiquement aussi, les artisans d'art de Monpazier ont désiré participer collectivement en 2023 aux Journées Européennes des Métiers d'Art, autre rendez vous d'exception, relayé au niveau Européen, et qui consiste à mettre en lumière et faire découvrir l'artisanat local, à favoriser les échanges public/artisans, sensibiliser le jeune public à ces métiers pour tenter de faire naître des vocations.

Suite au succès et au très bon accueil de la part des visiteurs de l'édition de 2023, les artisans réitèrent l'expérience, et vous préparent une belle édition 2024 qui se déroulera les samedi 7 et dimanche 8 avril avec pour thème « sur le bout des doigts ».

Vous pourrez faire le tour des ateliers et ou boutiques participantes et les artisans vous préparent de jolis moments de partage et d'échange, en toute simplicité.

Nous espérons vous voir nombreux pour faire de cette édition 2024 une réussite.

par **Christel Rouberties**
Conseillère municipale
Responsable de la commission
Artisanat, Commerce et Marchés

Mes Nouveaux voisins

Ensemble, construisons l'avenir de notre village

Quel Monpaziérois ou quelle Monpaziéroise n'est pas d'accord pour dire qu'il fait bon vivre à Monpazier ? Pourtant nous perdons chaque année des habitants et nous avons un enjeu de maintenir une taille de village suffisamment importante afin de conserver nos services et nos commerces.

C'est pourquoi, nous avons décidé de nous lancer dans l'expérimentation **Mes Nouveaux Voisins**. Cette initiative a pour objectif d'accueillir de Nouveaux Voisins, de nouveaux résidents à l'année sur notre commune. C'est une initiative qui encourage les villages à valoriser leur **dimension accueillante**. Nous faisons partis des 10 premières communes de Dordogne à participer à ce dispositif. Cette expérimentation est soutenue par le Département de la Dordogne.

L'ambition est de faire de la rencontre avec les habitants le facteur de décision d'une installation sur le territoire. Un peu comme un « J'irai dormir chez vous » c'est un « venez dormir chez nous ». Très concrètement comment cela se passe ? Mes nouveaux voisins fait une mise en relation avec des personnes souhaitant s'installer en Dordogne et des personnes de notre village étant prêts à les accueillir. L'accueil se fait soit sur un format hébergement (un possible futur résident paye 20€/nuit/ personne pour dormir chez l'habitant) soit sur un format temps (un habitant propose une activité à partager avec ses futurs voisins : balades, café sur la place, emplettes au marché...). L'idée est pour ces personnes de tester plusieurs communes et de savoir dans quelle commune elles se projetteraient. Puis de ce coup de cœur, la personne cherchera emploi puis logement.

3 foyers Monpaziérois se sont déjà portés volontaires pour être foyers d'hébergement. **Nous sommes donc désormais à la recherche de plus d'une dizaine de foyers pour partager des activités avec nos futurs possibles voisins.**

Nous lançons donc un appel à manifestation d'intérêt pour que toute personne étant prête à donner quelques heures de son temps pour faire découvrir la vie locale rejoigne le « collectif » d'ambassadeurs de Monpazier.

Si vous êtes partant, inscrivez-vous sur le site [mesnouveauxvoisins.org](https://www.mesnouveauxvoisins.org) dans la rubrique « Foyers Accueillants » : <https://www.mesnouveauxvoisins.org/foyers-accueillants> »

Si vous avez des questions n'hésitez pas à vous rapprocher de votre mairie ou de contacter Sophie LE GAL – sophie.legal@mesnouveauxvoisins.org qui porte l'initiative.



Monpazier accueille depuis cet été deux chargées de mission, rattachées au service culturel de la mairie

Bienvenue à Chloé CANTELAUBE chargée de communication

et Lou CARLIER BOISVERT médiatrice culturelle

Diplômée en Photographie, Chloé s'occupe de la communication sur les réseaux sociaux et PanneauPocket, de créer et diffuser les supports promotionnels des évènements socioculturels de la commune (et de photographier notre belle bastide sous tous les angles !). Elle travaille également au développement du Bastideum et est le premier point de contact pour les commerces et associations du territoire souhaitant communiquer sur leurs évènements.

Diplômée en Politique et Relations Internationales, Lou s'occupe du développement de l'offre de médiation culturelle et patrimoniale du Bastideum. Après plusieurs années d'expérience en France et à l'étranger dans la médiation culturelle (entre autre !), auprès des jeunes publics notamment, elle est le point de contact pour l'ensemble des actrices et acteurs culturels du territoire.

Après des années passées à l'étranger et ailleurs en France, ces enfants du pays sont revenues dans leur Dordogne natale, motivées à accompagner les projets culturels de nos beaux territoires ruraux !



Chloé : cantelaube@monpazier.fr

Lou : carlier-boisvert@monpazier.fr



n°1 en
France

**Soyez les premiers informés en
téléchargeant gratuitement l'application**



Toute l'actualité de Monpazier est sur l'application mobile Panneau Pocket !

Le Stade Monpaziérois fait renaître son équipe



Après un an de mise en sommeil, l'équipe de rugby du Stade Monpaziérois a fait son grand retour en Septembre. C'est notamment grâce au dévouement des dirigeants et des bénévoles, qui ont tout fait pour remonter ce club qu'ils affectionnent tant, et aux entraîneurs qui ont à cœur de recréer un esprit d'équipe qui incarne les valeurs fondamentales du rugby : camaraderie, intégrité et esprit sportif. À la rentrée de Septembre, le club comptait 28 licenciés. Le bureau du Stade Monpaziérois, composé d'une vingtaine de bénévoles, souligne que le club est toujours prêt à accueillir de nouveaux joueurs. Les généreux sponsors sont également sollicités pour apporter le soutien financier nécessaire à une saison réussie.

Le Championnat Territorial a débuté le 24 septembre au stade Jean Bourdy de Marsalès. Les matchs ont lieu le dimanche à 15h, et se jouent à domicile un week-end sur deux.

Nous souhaitons une très belle saison aux verts et blancs !

De la gymnastique pour un bien-être complet grâce à l'association Zumba Hé !!

La gymnastique permet de se maintenir en forme, de conserver ou retrouver sa souplesse, d'améliorer la posture et l'équilibre ainsi que la force, la résistance et l'endurance. Elle diminue les raideurs et les douleurs articulaires et apporte un bien-être général au fur et à mesure de la pratique. Différentes méthodes d'entraînement sont utilisées comme le cardio-training, LIA, Pilate, renforcement musculaire, techniques douces, circuit training, stretching...

Les cours se déroulent tous les mardis à 18h, à la salle de l'espace socio-culturel.
Le premier cours est gratuit et sans engagement.
Pour plus d'informations contactez le 06 47 39 42 80.

par **Sabrina Lorenzo**
Présidente de l'association
Zumba Hé !!

Rétrospective Salon des Métiers & Arts 2023

Les 19, 20 et 21 mai derniers, Monpazier a accueilli la quatorzième édition du Salon Métiers & Arts organisée par le Réseau des Métiers d'Art du Grand Bergeracois

Cette année, vous avez pu découvrir une cinquantaine de créatrices et de créateurs de Monpazier et du Grand Bergeracois, ainsi que de la France entière. Déambulations entre les boutiques artisanales Monpaziéroises et les échoppes éphémères sur la Place des Cornières, démonstrations de savoir-faire sur les stands, dans les ateliers-boutiques, sous la Halle et dans le Jardin des Récollets, ateliers jeune public...le programme varié a su séduire près de 5000 personnes cette année !

La médiathèque municipale s'est également associée à l'événement, en accueillant une exposition des œuvres d'une partie des membres du Réseau des Métiers d'Arts du Grand Bergeracois tout au long du Salon.

Soulignons la participation des artisanes et artisans de notre commune, membres du Réseau :

- Carole Arnaud de l'Atelier Cuir et Papier (atelier jeune public autour de la reliure)
- Betty Camps de la boutique-atelier Solrolino (atelier jeune public autour de la linogravure)
- Emilie Castanier de l'Atelier l'Âme et les Ailes (réalisation d'un vitrail)
- Alain La Pietra de La Pietra Arts & Design (techniques du scagliola et du tadelakt)
- Christophe Planchon de l'atelier de marqueterie Planchon (conférence Micro-Folie sur la marqueterie à la médiathèque)
- Stéphane Miglierina de l'Atelier Terre & Bois (démonstrations de cuisson Raku)

Grâce à la participation des artistes, artisanes et artisans d'art, aux bénévoles du Salon (pour la plupart résidant à Monpazier) et au soutien de nos équipes techniques, cette quatorzième édition nous a donné envie de revenir l'année prochaine... Nous vous donnons donc rendez-vous du 9 au 12 mai 2024 pour la quinzième édition !





Bastideum

Retour sur la saison 2023 !

L'année 2023 marque les dix ans du Bastideum ! Cette année encore, votre musée a accueilli locaux et touristes pour (re)découvrir l'histoire de Monpazier et percer les secrets des bastides.

Le musée propose également un jardin d'inspiration médiévale et une collection de jeux anciens en bois qui ont amusé petits et grands.

Cet été, un nouveau Jeu d'Evasion (Escape Game) a été proposé. Réunissant des décors du Dernier Duel, filmé en partie à Monpazier, ce jeu d'énigme a su attirer près de 250 personnes ! Vivement l'édition 2024...

Animations de la Toussaint :

Pour les vacances de la Toussaint, l'équipe du Bastideum a concocté une programmation spéciale Halloween.

Les enfants ont pu participer à un jeu d'énigme thématique, une activité qui leur a permis de vivre des aventures mémorables, en plus de pouvoir se transformer en créatures effrayantes grâce aux maquillages d'Halloween réalisés par les animatrices, et tout cela sans frais supplémentaires ni réservation.

Les 28 et 29 octobre, les enfants ont pu participer à l'atelier gratuit «Fabrique ta bougie d'Halloween».

Les adultes n'ont pas été oubliés, et ont pu vivre leur propre aventure avec une Murder Party. Transportés en 1293, chaque personne a endossé un rôle pour démasquer l'assassin

du seigneur de Biron, retrouvé poignardé sur la place des Cornières. Le 31 octobre, une séance spéciale a eu lieu dans le cadre des Soirées Jeux organisées par le CLEM, tandis qu'une séance nocturne a été proposée le 1er novembre.

Quant aux horaires d'ouverture, du 21 octobre au 5 novembre, Chloé et Lou vous ont accueilli de 14h à 18h, du mardi au dimanche, toujours aux mêmes tarifs : 6€ pour le plein tarif, 5€ en tarif réduit pour les jeunes de 18 à 25 ans, les étudiants, les demandeurs d'emploi et les personnes en situation de handicap. Les enfants ont pu profiter de leur visite pour seulement 4€, avec la gratuité pour les moins de 6 ans. Pour les familles, une offre spéciale à 20€ a permis à deux adultes et trois enfants de partager des moments précieux au Bastideum. Enfin, il est important de rappeler que l'entrée du Bastideum est gratuite pour les Monpaziéroises et les Monpaziérois (hors animations) sur présentation du Pass Monpaziérois (à retirer en mairie), une belle manière de chérir notre communauté locale.

Cette saison 2023 a été marquée par l'amusement, l'esprit d'enquête et l'exploration de l'histoire de notre belle bastide. Si le Bastideum ferme ses portes pour l'hiver, Chloé et Lou vous retrouveront avec grand plaisir dès le 1er avril 2024 (et ce n'est pas un poisson d'avril) pour une nouvelle saison encore plus belle et riche en découvertes !

Le Chevalier Bleu

Un lieu historique réinventé



Directement situé sur la Place des Cornières, **Hideauts Hotels Le Chevalier Bleu** a ouvert ses portes, rue Saint-Jacques, le 6 août dernier après de longues années de travaux. L'établissement remercie d'ailleurs ses voisins et riverains de leur patience.

La maison compte parmi les plus anciennes de Monpazier et a été rénovée dans le respect le plus total pour les vieux murs. L'architecte Enrico Realacci est spécialisé dans le travail avec les bâtiments historiques, il est important pour lui de conserver l'ancien tout en l'adaptant aux temps modernes. Le concept de couleurs correspond à celui du groupe d'artistes du Blaue Reiter, qui a donné son nom à l'hôtel : Le Chevalier bleu. En plus des couleurs, la lumière est utilisée comme un outil de création, mettant ainsi habilement en scène les vieux murs.

Les Hideauts Hotels sont des maisons chargées d'histoire, situées dans des lieux exceptionnels, auxquelles les **Urbanauts** donnent une nouvelle vie grâce à leur savoir-faire architectural. Le concept des exploitants prévoit de donner une nouvelle vie aux bâtiments existants en les revitalisant de manière moderne et résiliente, dans un souci de durabilité sociale et écologique. Ainsi, le caractère unique des bâtiments et le design contemporain des logements peuvent être garantis. Des services numériques, tels qu'une boîte à clés 24h/24 et un concierge en ligne, permettent aux hôtes de vivre en toute simplicité leur séjour au cœur de l'idylle rurale.

Des établissements partenaires, appelés «*Fellows*», sélectionnées dans les environs permettent de vivre de près «*The Essence of Local*».

Hideauts Hotels Le Chevalier Bleu propose 7 chambres (de 20m² à 60m²) dont une chambre familiale (60m²) pour 4 personnes et 7 appartements (de 30m² à 45m²) avec kitchenette. Le lobby, le lounge, le bar, le sauna et la piscine extérieure (ouverte d'avril à octobre) offrent tous les services que l'on attend d'un hôtel. Un petit-déjeuner vous est servi de 7h15 à 10h où la part belle est faite aux produits locaux.

L'hôtel propose également une offre de snacking de 12h30 à 21h30.

Il faut noter que l'établissement sera exceptionnellement fermé du 8 janvier au 14 mars 2024.

Nous vous attendons au 21, rue Saint-Jacques à Monpazier pour un moment dans un lieu chargé d'histoire(s) où pierre, bois et marbre se conjuguent à merveille.

Nous avons hâte de vous accueillir !

**Votre équipe Hotels Hideauts
Le Chevalier Bleu**

Noël à Monpazier Retour sur les Festivités

Les rues de Monpazier ont une nouvelle fois brillé de mille feux en cette saison de Noël. La Mairie de Monpazier souhaite exprimer sa profonde gratitude envers chacun des généreux donateurs et envers l'Association des Commerçants et Artisans de Monpazier (ACAM) pour leurs contributions au financement de nouvelles illuminations. De plus, les félicitations les plus chaleureuses sont adressées à nos agents techniques dont l'implication et le savoir-faire ont permis l'installation méticuleuse de ces décors.



Le marché de Noël

Le marché de Noël qui s'est tenu sur la place des Cornières vendredi 15 décembre a rencontré un franc succès. Plus de soixante-dix exposants étaient présents pour cette édition 2023. Convivialité, sens du partage et émotions de Noël étaient au rendez-vous.



Invitation à la cérémonie des vœux

C'est avec une grande joie que nous vous convions à la traditionnelle cérémonie des vœux pour l'année 2024. **Ce rassemblement se tiendra à la salle des fêtes de Monpazier le vendredi 26 janvier à partir de 18h.** Nous espérons partager ce moment privilégié avec vous pour échanger nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



Vivre en harmonie

Un message de civisme et de respect

Chers Monpaziéroises, Monpaziérois,

Voilà bientôt un an que j'ai débuté mes fonctions de policier municipal au sein de votre charmante bastide. Je tenais tout d'abord à vous remercier pour votre accueil chaleureux et l'acceptation parmi vous.

Il m'était important de revenir à un service de proximité à taille humaine pour retrouver les valeurs d'un service public.

Egalement, de par mes attributions de responsable des services techniques, vous avez pu constater qu'il m'est à cœur de mettre en valeur le village. Grâce à l'équipe d'agents en place, nous faisons le maximum pour que votre cadre de vie soit accueillant pour les visiteurs mais surtout qu'il y règne un climat de bien-être où il fait bon vivre.

Malgré tout, je me vois forcé de faire quelques rappels sur certains points. Car le manque de civisme entache ce que nous nous efforçons de mettre en place pour le bien commun.

Les poubelles :

Pour rappel, les poubelles publiques sont destinées à jeter de petits détritiques dont l'usage revient principalement aux personnes de passage. Il est donc à proscrire que les riverains, camping-caristes et les commerçants utilisent celles-ci afin d'y jeter leurs déchets. Cela marque un irrespect des agents de la commune et nous donne une surcharge de travail. De plus, des poubelles qui débordent, donnent une mauvaise image de la bastide. L'augmentation du budget consacré aux déchets pourraient exploser. Il serait dommage de devoir retirer ce service.

Enfin, pour information, le dépôt ou abandon

d'ordures, de déchets, de matériaux ou d'objets hors des emplacements autorisés est puni d'une **amende de 135 euros**.

Le stationnement :

Malgré un effort global, je note que certaines mauvaises habitudes perdurent entraînant le non-respect des règles de stationnement. Cela crée parfois des tensions entre riverains.

- **Sur les places handicapées et réservées au bus.**
- **Sur la zone bleue.** Le stationnement y est limité pour une durée d'1 heure et ce toute l'année. Ces emplacements ont été créés pour l'accès aux commerces et non pour les commerçants.
- Au niveau **des intersections et stationnement gênant.** Les rues de la commune sont étroites et la circulation parfois difficile, il en va à chacun de faire preuve de bon sens afin de ne pas gêner le passage des autres usagers.
- **Devant les commerces.** Il vous est demandé de faire preuve de courtoisie et de savoir vivre en prêtant attention à ne pas vous stationner devant les commerces. Cela gêne l'accès et la visibilité.

Après une longue période de prévention et de nombreux rappels, il me serait affligeant de devoir verbaliser. C'est pourquoi, je demande à tous de faire un effort pour le bien commun et de respecter les règles de vie et du code de la route qui s'appliquent à tous.

Votre policier municipal
Boris BOUTHEMY

La bûche d'hiver facile !

Ingrédients

100g de farine
100g de sucre
3 œufs

Pâte

Séparer les blancs des jaunes d'œuf.
Mélanger le sucre et les jaunes vigoureusement. Ajouter la farine et les blancs en neige. Étaler la pâte dans un moule rectangulaire ou carré sur 1 ou 2 cm d'épaisseur.

Après 20 mm de cuisson environ à four moyen, démouler et rouler le gâteau dans un torchon humide quelques instants.

Garniture

Faire fondre 100g de chocolat noir avec 100g de beurre sur feu doux, bien mélanger. Quand la garniture a légèrement refroidi, dérouler le gâteau, verser la préparation chocolatée, rouler et versez sur le dessus le reste chocolaté.

Décorer à votre guise.

Transmettre

Le 5ème Hussard

Dans le cadre d'une rencontre départementale ayant pour thème «Sur les traces des ducs de Lauzun», l'Amicale française des anciens de la garnison de Weingarten (AFAGW), 5e régiment de Hussards, a rendu hommage aux Mobiles (membres de la Garde nationale mobile) de Dordogne. Cette cérémonie solennelle s'est déroulée devant le monument aux morts de Monpazier le 8 septembre 2023.



Le dromadaire de Monpazier

Dans l'édition 2017 des Cahiers du Groupe Archéologique de Monpazier (GAM), Patrick Benne nous narrait une anecdote insolite sur un visiteur inattendu accueilli (plus ou moins bien) dans notre bastide en 1930 :

« Le journal parisien *Le Populaire*, du 13 février 1930, rapporte dans ses colonnes, en première page, un évènement peu banal. Le titre de l'entrefilet : « Un dromadaire encombrant », est assez évocateur en lui-même. En voici le contenu :

« Bordeaux, le 12 février.

*Un habitant de Monpazier en Périgord avait reçu en héritage un dromadaire. Fort embarrassé de cet animal, il eût l'idée de le mettre en loterie. Il avait déjà placé un certain nombre de billets lorsque les gendarmes lui dressèrent procès-verbal pour loterie non autorisée. Le dromadaire fut confisqué [On apprend par un autre journal, le *Comœdia*, du 15 février, que « déjà une centaine de billets à un franc pièce avaient été pris par des farceurs qui suivaient dans la rue l'animal conduit par son propriétaire lorsque survinrent des gendarmes »].*

Depuis lors, il erre dans les bois de Marsalès en attendant qu'une décision administrative soit prise. Quelques promeneurs non avertis ayant rencontré la nuit dans les bois cet animal insolite ont eu une grande frayeur et la légende de la bête monstrueuse des bois de Marsalès commence à avoir cours en Dordogne. »

Le 4 mars 1930, l'Echo d'Alger, journal républicain du matin – et tant d'autres journaux nationaux avec lui ! -, donne des nouvelles de l'animal sous le titre « Une chasse au dromadaire en Dordogne » :

« Périgueux, le 3 mars.

Nous avons raconté qu'une loterie ayant été organisée illégalement à Monpazier (Dordogne), un dromadaire constituant l'unique lot, avait été saisi et conduit dans un bois voisin. L'animal, boiteux les premiers jours, se cantonnait dans un coin du bois, ne faisant aucun dommage. Puis, le soleil se montrant et lui rappelant son pays natal, il se lança à la découverte de sa nouvelle patrie. L'herbe des prés» lui parut meilleure que la bruyère et les ajoncs, et les choux et les jeunes blés furent pour lui des mets excellents.

Les propriétaires se plaignirent des dégâts et on dû songer à rattraper l'animal. On organisa une battue. Quelques chasseurs intrépides, munis de bons chiens, partirent à la recherche de l'animal exotique.

Bientôt la meute lançait la bête qui se fit poursuivre pendant deux heures. Les chasseurs furent assez heureux pour capturer le fameux dromadaire qui fut ramené sous bonne escorte dans une écurie de Monpazier. »

Séjournant dans la bastide pour l'enquête qu'il mène sur Jean Galmot, Blaise Cendrars a évidemment des échos de l'affaire, mais il n'en connaît pas l'aboutissement lorsqu'il écrit :

« Je ne sais pas ce qu'est devenu le dromadaire de Monpazier. Aux dernières nouvelles il s'était transformé en un loup-garoup [sic]. Il paraît que plus de cent chasseurs sont [à] l'affût et qu'aucun d'eux n'a pu « l'avoir ». »

Voyant finalement ce dromadaire, non seulement repris, mais transformé en animal de bât, l'écrivain passe de l'ironie – quelle anecdote croustillante à raconter aux Parisiens ! – à la réflexion philosophique :

« Et j'ai retrouvé le dromadaire chez un paysan, travaillant dur, attelé à une charrue ! Quelle tristesse et quelle image du poète. Au sujet de poésie, merci d'avoir traduit les miennes et quelle corvée pour vous ! Hein ? Moi, je suis si loin, si loin de tout ça. Ma jeunesse. On vieillit. C'est moche de devenir un dromadaire attelé. »